

Les Etablissements du Développement durable

Comment devenir un Etablissement du Développement durable ?

Les 5 grandes étapes du projet

L'engagement dans le programme EDD repose sur une démarche fondée sur la mise en œuvre de 5 grandes étapes :

■ Initialisation

Le chef d'établissement et un groupe associé au projet restreint représentant la communauté scolaire se réunissent pour envisager le projet, ses objectifs et ses implications.

A ce stade, **l'engagement formel de l'établissement devra être entériné par son Conseil d'administration** et faire l'objet d'une communication à l'interne comme à l'externe.

Le comité restreint définit la liste des parties prenantes agissant en interne et les partenaires extérieurs en vue de les inviter. A la suite d'une réunion élargie, qui accueillera le panel le plus large des personnes pouvant être impliquées - enseignants, représentants du personnel administratif et technique, élèves délégués de classe, parents d'élève, etc. -, **un comité de pilotage sera défini** et partagera les attributions de chacun dans la conduite du projet en veillant à engager la participation du panel le plus représentatif possible des participants.

Une sensibilisation générale pourra être engagée dès que possible autour des enjeux et des premiers engagements correspondants.

■ Problématisation et diagnostic

Sous la conduite de la direction, qui organise les moyens et prévoit les ressources, et autour d'un coordonnateur Développement durable, identifié et reconnu par ses pairs et formé notamment aux pratiques d'animation, il s'agit de réaliser un état des lieux participatif qui permette de signaler au niveau de quels enjeux l'établissement peut être impliqué et quels sont les axes de progrès possibles au sein de celui-ci.

Une partie importante du diagnostic peut être réalisée par l'utilisation de questionnaires adaptés aux différentes catégories de public concernées.

En fonction des enjeux identifiés, une sensibilisation plus ciblée autour des objectifs, des formations, une mutualisation des expériences à travers le réseau des EDD pourront être entreprises.

Liste des points principaux du diagnostic

- Description de l'établissement et de son fonctionnement
 - Périodes de fonctionnement (sur la semaine, sur l'année)
 - Nombre de personnes fréquentant l'établissement par catégories
 - Structures d'accueil et d'hébergement (restaurant, internat...)
 - Activités d'enseignement
 - Description des équipements techniques
 - Fonctions du personnel administratif et technique
 - Situation et moyens d'accès (transports en commun, parking, hangar à vélos...)
 - Description des espaces bâtis et non-bâtis (superficie, circulations, modes d'éclairage, de chauffage...)

Les Etablissements du Développement durable

Comment devenir un Etablissement du Développement durable ?

- o Consommations énergétiques par secteurs et par modes
- o Consommations d'eau par activités
- o Gestion des consommables
- o Organisation du restaurant scolaire (nombre de repas servis, organisation de la chaîne du froid...)
- o Gestion des eaux pluviales et des eaux usées
- o Pollution de l'air par sources d'émission et par type de polluants
- o Production des déchets par nature et par secteurs d'activités
- o Techniques de gestion des espaces verts
- o Production de nuisances sonores

Modèle de questionnaire et gestion du dépouillement

■ Hiérarchisation des axes prioritaires

Après avoir, mis en évidence les différents axes de progrès, il est nécessaire de les confronter à l'urgence des enjeux et à la faisabilité des mesures concrètes qui peuvent les résoudre. A ce stade, le pragmatisme est de mise et il est rassurant de pouvoir se donner des latitudes suffisantes pour choisir et réaliser ses objectifs. Toutefois, il ne s'agit pas de se cantonner à des « mesurette » de portée mineure en étant sûr qu'elles seront réalisées. Il est possible, en revanche de retenir 1 ou 2 axes forts qui demanderont un calendrier de réalisation plus important et de les associer avec des objectifs plus simples dont les résultats seront plus rapidement palpables, en terme d'encouragements. Il est en effet essentiel de mobiliser les acteurs et parmi les facteurs de motivation, **une information régulière sur les progrès accomplis** et une émulation basée sur de nouvelles voies d'expérimentation sont régulièrement citées.

L'engagement peut s'articuler autour de « chantiers pilotes » simples, motivants, visibles. On peut **s'appuyer sur des actions déjà initiées** avant même de faire le diagnostic pour faire émerger des résultats assez rapidement et favoriser ainsi l'émulation des participants. Il faut garder à l'esprit qu'une année est insuffisante pour faire une évaluation globale des actions entreprises. Parmi les 26 établissements pionniers, seuls ceux qui sont certifiés ISO 14001 possèdent le recul nécessaire pour en tirer des conclusions positives.

Pragmatisme et réalisme sont essentiels pour mener l'action, ne pas se fourvoyer et offrir un constat d'échec, difficilement surmontable par la suite. Le respect des échéances est un gage de sérieux, notamment vis-à-vis des partenaires extérieurs qui ne manquent pas d'augmenter leur contribution et leur aide dès lors que les projets avancent de façon significative.

■ Définition, réalisation et suivi du Plan d'actions

L'année scolaire, éventuellement découpée en trimestres, constitue l'unité temporelle de base pour réaliser un plan d'action, ce qui n'empêche pas d'étaler sur plusieurs années la réalisation de certains objectifs, en fixant malgré tout un seuil à atteindre chaque année. L'élaboration du Plan d'action repose sur l'**identification d'objectifs ciblés**, d'actions concrètes et mesurables avec un calendrier fixant les différentes étapes de réalisation. C'est aussi l'identification précise des attributions confiées à chacun et des ressources affectées.

Les Etablissements du Développement durable

Comment devenir un Etablissement du Développement durable ?

Des réunions d'étape régulières permettront de vérifier l'avancement des actions et donneront l'occasion à chacun de s'exprimer sur les obstacles inattendus qu'il aurait pu rencontrer. Il faudra alors rechercher les moyens de les résoudre au plus vite afin d'éviter des dérives qui se solderaient au final par le non-accomplissement du plan d'action et son report *sine die* sur d'autres exercices.

Sur le plan pratique, le remplissage de fiches de non-conformité par secteur permet de **suivre en temps réel la survenue de problèmes éventuels**. Dans le souci d'une remédiation rapide, la fiche de non-conformité doit déboucher sur une fiche d'action corrective. Plus globalement, la tenue d'un « livre de bord » permet de suivre la marche du projet et de le récapituler sur une période longue. Ceci peut être particulièrement utile pour la prise de connaissance de tout nouvel arrivant dans sa prise de poste.

■ Evaluation et communication

Les réunions d'étape s'inscrivent dans un processus plus général d'évaluation qui constitue l'aboutissement du plan d'action annuel, même s'il doit s'organiser dans un processus en continu et reposer sur des responsabilités partagées.

Son seul objet est de permettre aux différents acteurs de mesurer les progrès accomplis et de se fixer de nouveaux objectifs pour le plan d'action suivant, dans une dynamique d'amélioration continue.

La publication par l'établissement d'un Rapport développement durable (exemple) annuel, structuré autour d'indicateurs définis par le réseau régional, validera son engagement initial et permettra une communication externe cohérente.

Mais en aucun cas, l'évaluation ne doit être perçue comme un outil de comparaison entre établissements aux réalités très différentes.